



Projet Pédagogique

ALSH Elémentaire Cornet



Eté 2017



Site web : www.lelocal.asso.fr

LE LOCAL Maison de Quartier
16 rue St Pierre le Puellier
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 62 84 83
lelocal@lelocal.asso.fr

Résidence **L'Ancr'Haj**
16 rue St Pierre le Puellier
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 62 24 42
ancrhaj@lelocal.asso.fr

Résidence **L'Amarr'Haj**
118 rue du Porteau
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 47 72 24
amarrhaj@lelocal.asso.fr



1. PRESENTATION DE L'ALSH

NOM :	Accueil de Loisirs Cornet
N° DE DECLARATION :	0860021CL000307
ADRESSE :	97 bis rue Cornet, 86000 Poitiers Tél : 05 49 47 19 42 – 06 17 78 61 45
ASSOCIATION GESTIONNAIRE :	Maison de Quartier Le Local, 16 rue St Pierre-le-Puellier – 86000 Poitiers Tél : 05 49 62 84 83

IMPLANTATION

Les locaux

- Du mobilier et du matériel adaptés aux enfants.
- 3 salles d'activités dont :
 - 1 salle d'activités.
 - 1 salle repos/activités.
 - 1 salle d'activités comprenant un coin bibliothèque.
- 1 salle douche équipée d'une toilette pour enfant en situation de handicap.
- 1 bureau/ régie matériel
- 6 WC enfants.
- 2 WC adultes.
- 1 coin cuisine.
- 1 gymnase mis à disposition par la ville de Poitiers.
- Mise à disposition des salles et équipements de notre Maison de Quartier Le Local
- La cour de l'ALSH Cornet.
- Différentes structures et aires de jeux à proximité.
- Le Local

Matériel éducatif et sportif

- Travaux manuels (activités scientifiques, artistiques, nature, jouets...).
- Matériel photo, vidéo, audio et informatique.
- Ballons, raquettes, jeux d'extérieurs multiples.

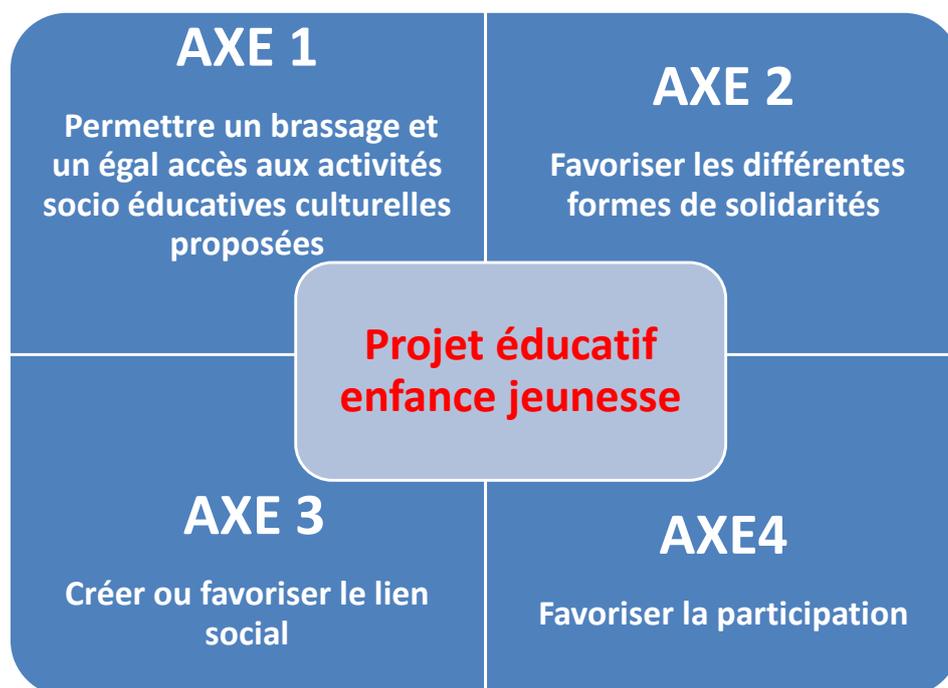
Transports

Nous disposons de deux minibus 9 places, d'une voiture de 7 places, nous utilisons aussi les transports en commun de la ville de Poitiers.

2. LES INTENTIONS PEDAGOGIQUES DE L'EQUIPE

A travers l'imaginaire, la découverte et l'expérimentation nous tendons à ce que L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) soit avant tout un lieu dédié aux loisirs. C'est également un lieu de rencontres et d'échanges. En réfléchissant sur le sens même du loisir, nous pourrions adapter au mieux notre méthode de travail et les objectifs que nous souhaitons atteindre.

Ci-dessous, les 4 axes du Projet Educatif du Local.



En lien avec les différents axes du Projet Educatif du Local, voici les objectifs pédagogiques qui ont été définis par les équipes d'animateurs (juillet et août) lors de la réunion de préparation des vacances d'été 2017.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS
1. Créer un espace de loisirs, de découverte et d'expérimentation	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des temps d'animation - Aménager l'espace de l'ALSH - Permettre à l'enfant de développer son imaginaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Séjours/sorties/activités - Différents pôles (ex: espace bibliothèque, espace détente, activités manuelles)
2. Favoriser l'autonomie de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant de faire des choix individuels et collectifs - Responsabiliser l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Boîte à idées - Temps d'expression en groupe, individuel, informel - Goûter, repas - Pôles matériels (matériels en libre-service) - Séjours/mini-camps - Jeudi Free
3. Sensibiliser les enfants aux principes de mixité et de tolérance	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'intégration de chacun - Apprendre à vivre avec les autres et respecter l'autre 	<ul style="list-style-type: none"> - Initiation LSF - Journée inter-centres - Passerelles - Temps d'échanges - Règles de vie
4. Assurer la sécurité affective, physique et morale de tous	<ul style="list-style-type: none"> - Etre attentif aux besoins et aux envies de chacun - Développer une programmation qui tient compte du rythme et des besoins de chacun 	<ul style="list-style-type: none"> - Journée type - Accueil individuel des familles (visite des locaux...) - Mise en place de repères (aménagement de l'espace/cadre fixe) - Temps d'accueil calme
5. Impliquer les familles au sein de L'ALSH	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la participation des parents dans les activités - Mettre en place des espaces qui facilitent l'échange 	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers Parents/Enfants - « L'espace boissons » - Jeudi Free

L'EQUIPE

Equipe de direction

- 1 Coordinateur Animation Globale
- 1 Directrice d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (diplômée BPJEPS)

Equipe d'animation

- 4 à 6 animateurs (stagiaire BPJEPS, diplômés BAFA, stagiaires BAFA et non diplômés)

Equipe technique

- Le concierge de l'école Coligny/Cornet
- 2 ATSEM qui réalisent la mise en place et le service du repas
- 1 agent d'entretien

Capacité d'accueil

Nous accueillons les enfants de 5 à 11 ans (CP – CM2). Les enfants de 5 à 6 ans dépendent de l'Accueil de Loisirs Maternel La Rivoline et sont accueillis à l'Accueil de Loisirs Cornet.

- 15 enfants de moins de 6 ans
- 35 enfants de plus de 6 ans

Horaires d'accueil

- Matin de 7h30 à 9h30
- Midi après repas 13h30
- Soir de 17h à 18h30

LA VIE QUOTIDIENNE POUR L'ALSH

La vie quotidienne concerne l'ensemble des temps qui rythment la journée de l'Accueil de Loisirs. Pour chacun de ces temps, il est nécessaire de prévoir une organisation qui permette d'une part le bon fonctionnement quotidien, et d'autre part de vivre ces temps comme des moments d'apprentissage des règles de vie.

L'inclusion des enfants en situation de handicap dans nos accueils de loisirs

Nous accueillons les enfants de 5 ans ½ à 11 ans.

Depuis 2003, les enfants sourds peuvent être accueillis dans les différents accueils de loisirs du Local. Nous proposons aux animateurs en emploi d'avenir et à la responsable (1 animateur sur les vacances d'été) de se former gratuitement à la LSF via les cours proposés au Local. Ainsi, nous essayons de garantir un accueil de qualité pour les enfants et parents sourds.

Une pratique dite « d'ouverture » est également réalisée sur les accueils de loisirs afin de pouvoir accueillir tous enfants porteurs de handicap. Cette pratique est réalisée en partenariat avec le Référent Handicap de La Fédération des Centres Sociaux de la Vienne avec qui nous mettons en place un « protocole d'accueil ». Ce protocole est établi avec la famille de l'enfant, le Référent Handicap et le Responsable de l'accueil de loisirs. Tout autre acteur travaillant en lien avec l'enfant peut également être convié. Ce protocole permet de connaître l'enfant et d'adapter son accueil en fonction de ces pathologies.

Pour ce faire, voici les différents points abordés :

- La personnalité de l'enfant
- Ses besoins et habitudes
- La vie en collectivité et ses intérêts personnels
- Les « mal-être » possible
- L'aménagement à prévoir

La mise en place de ce protocole permet, si cela est nécessaire, de disposer d'un animateur supplémentaire pour faciliter l'accueil de l'enfant. La prise en charge financière de l'animateur (son salaire) est remboursée (CAF et Mairie de Poitiers) à 100% s'il s'agit des 15 premiers jours de l'enfant, et à 70% au-delà de ces 15 jours.

RAPPEL : La prise en charge des enfants en situation de handicap se déclenche seulement si le parent a coché la case « Enfant en situation de handicap » sur la feuille d'inscription. De plus, l'accueil de ces enfants ne peut et ne doit pas être systématique. Comme expliqué précédemment, la demande doit être soumise au Responsable de l'Accueil concerné, qui, en fonction des pathologies, lancera la procédure auprès du Référent Handicap de la Fédération des Centres Sociaux de la Vienne. L'idée est de ne mettre personne en difficultés.

L'équipe d'animation est constituée d'animateurs et non d'éducateurs spécialisés.

En résumé

Il est important de considérer ces différents temps de vie quotidienne, comme étant aussi importants que toute activité de loisirs. L'animateur a un rôle à tenir, et doit être soucieux du respect des règles (d'hygiène, de sécurité, d'équilibre alimentaire...) pour que l'enfant comprenne toute l'importance de ces moments qu'il vit dans sa journée et par la même occasion qu'il devienne autonome.

POUR LES ENFANTS :

L'accueil du matin

Le temps d'accueil du matin se fait de 7h30 à 9h30 ; ce temps est aménagé en fonction de la possibilité des familles et du réveil des enfants. Pour cela, nous avons axé ces temps sur la convivialité, avec un accueil thé, café et jus d'orange pour les parents, et des ateliers libres et calmes pour les enfants (jeux calmes, pâtes à modeler, perles, dessins, livres...).

Une journée à l'Accueil de Loisirs

A partir de 9h30, les enfants rejoignent leurs salles respectives en fonction de leur âge, afin de discuter de la journée et de choisir leurs activités.

Temps d'activités

Ils sont mis en place de 10h00 à 11h30. Ce temps comprend l'explication des consignes de l'activité (sécurité, explication de l'activité...), la réalisation, le rangement et un temps de retour (bilan) avec les enfants.

Temps libre

Il se déroule de 11h30 à 12h : jeux libres, rangements, préparation pour la cantine (passage aux toilettes, lavage de mains...). Ce temps permet aux enfants de se défouler ou de se reposer après l'activité et avant d'aller à la cantine.

Le déjeuner

Les temps de repas se font de 12h00 à 13h30 avec la volonté de faire participer les enfants. Dans la mesure du possible, il y a un animateur par table afin de privilégier les moments de discussion animateur/enfants et pour aider certains enfants à se servir et à préparer leur assiette.

Le temps calme

Il est un impératif pour les besoins de l'enfant. Il n'y a pas d'obligation de dormir, mais de rester calme au maximum 1 heure. Sur ce temps, les animateurs proposent des activités calmes. Pour les enfants qui dorment, un réveil échelonné est prévu.

Temps d'activités

Ils sont mis en place de 14h30 à 16h00. Ce temps comprend l'explication des consignes de l'activité (sécurité, explication de l'activité...), la réalisation, le rangement et un temps de retour (bilan) avec les enfants.

Temps libre

Il se déroule de 16h à 16h30 : jeux libres, rangements, préparation du goûter avec les enfants... Ce temps leur permet de se défouler ou de se reposer après avoir réalisé une activité et avant le goûter.

Temps de goûter

Il se déroule de 16h30 à 17h. Le goûter est un moment convivial pour les enfants. Accompagnés d'un animateur, ceux qui le souhaiteront pourront préparer le goûter et le servir aux autres enfants. Il en est de même pour le rangement et la vaisselle qu'il pourrait y avoir à faire. Le goûter peut être pris en extérieur, ou en intérieur (en fonction des conditions météorologiques.). Généralement, les équipes d'animation privilégient les petits groupes afin de pouvoir échanger, discuter avec les enfants.

L'accueil du soir

Lors de l'arrivée des parents à l'accueil de loisirs, les animateurs (selon leur disponibilité) devront être présents afin de les informer sur le déroulement de la journée passée ainsi que de la semaine à venir.

POUR L'EQUIPE D'ANIMATION :

L'accueil du matin : De 7h30 à 9h30

- 1 animateur est présent à 7h30 et le reste de l'équipe entre 8h et 9h.
- 1 animateur vérifie les inscriptions ainsi que les impératifs les concernant. Ces informations devront être retranscrites sur le tableau de liaison afin que chaque animateur en prenne connaissance.
- 1 animateur prépare l'accueil thé, café et jus d'orange pour les parents. Ce temps d'accueil permet aux animateurs et familles de discuter sur l'enfant. Autant de ce qu'il peut se passer à la maison (ex : enfant qui a mal dormi, enfant malade ...) que ce qu'il peut se

passer à l'accueil de loisirs (ex : informations sur des sorties éventuelles, tenues adaptées, casquettes à avoir ...).

- Comme le nombre d'enfants entre 7h30 et 8h45 est faible, l'animateur sera à même de mettre en place de petites activités calmes pendant l'accueil des enfants.

L'accueil du soir

- Roulement de l'équipe pour le rangement des locaux.
- Préparation des activités du lendemain (sortie, activité manuelle, programme...).
- Le reste de l'équipe organise des ateliers libres pour les enfants et accueille les familles. Les animateurs présents sur ce moment devront aller vers les parents afin de les informer sur le déroulé de la journée et sur les choses à prévoir pour le lendemain. **Il est important d'aller à la rencontre de tous les parents (même les plus timides) afin de leur raconter ce qu'aurait pu faire leur enfant sur la journée.**

« Tous les parents qui arrivent avant l'heure de l'accueil doivent signer une décharge de responsabilité. »

Les temps de goûter et de repas

- Chaque animateur doit faire participer les enfants (les enfants se servent, débarrassent, nettoient les tables...).
- Un animateur est présent à chaque table afin de privilégier les moments de discussion animateur/enfants et pour aider certains enfants à se servir et à préparer leur assiette.
- Les enfants qui le souhaitent peuvent préparer le goûter avec un animateur.

« Il est important de faire avec l'enfant et pas à sa place ! »

La sieste et les temps calmes

- Le temps calme est un moment important dans le déroulement de la journée en accueil de loisirs. Les enfants ont la possibilité de dormir s'ils le souhaitent.
- Nous ne réveillerons les enfants qu'en cas d'activité exceptionnelle (sorties, spectacles...), sinon le réveil est échelonné. Cependant, les derniers enfants seront réveillés avant le goûter (16h30).
- Les animateurs proposent et mettent en place des activités et des jeux calmes.

La pause

- Les temps de pause se prennent essentiellement durant le temps calme de l'après-midi. Leur durée est de 30 minutes. D'autres temps de pause pourront être pris durant la journée de façon exceptionnelle s'ils ont été vus au préalable avec le directeur et le reste de l'équipe d'animation.

Hygiène

- Nous devons veiller en permanence à l'hygiène et la propreté des enfants.
- Les enfants les plus jeunes seront systématiquement accompagnés pour se laver les mains et aller aux toilettes.
- Les animateurs veilleront à ce que tous les enfants se lavent bien les mains avant et après le repas, ainsi que lors de goûter et de l'activité.
- Si un animateur se retrouve dans l'obligation de doucher un enfant, ou de lui changer ses vêtements, il devra impérativement écrire sur un cahier prévu à cet effet, les vêtements qu'il prêtera à l'enfant et, par conséquent, à la famille.

- Une attention particulière sera accordée sur la relation « animateur / enfant » lors de ce moment qui peut, pour certains enfants, se révéler très gênant. Pour ce faire, les animateurs s'occuperont des garçons et les animatrices des filles.

Les soins

- Chaque soin doit être inscrit dans le carnet Pharmacie en y précisant : la date, les soins que l'enfant a reçus, le nom du soignant, la nature du soin prodigué. **Il est rappelé à tous qu'aucun médicament ne peut être donné à un enfant sans prescription médicale.**
- Lors de tout déplacement, les animateurs prendront systématiquement la trousse de secours, la liste des enfants, les fiches sanitaires et les numéros utiles.

EN PARALLELE

Stages

Fort de leur succès lors de leur mise en place durant les précédentes vacances d'été, nous avons décidé de renouveler des stages durant la période estivale 2017. Nous travaillons avec différents partenaires sportifs et culturels. Ils se dérouleront sur une semaine à savoir les lundis, mardis, mercredis et jeudis matin, et le vendredi toute la journée. Afin de garantir des conditions optimums pour la pratique sportive, nous privilégions les stages le matin. Un tarif supplémentaire à celui de la journée d'accueil de loisirs est appliqué. Ce prix est calculé en fonction du quotient familial (QF) de la famille.

Sorties

Lors des vacances estivales, des sorties au musée, des activités sportives (proposées par Grand Poitiers), à la médiathèque ou dans d'autres lieux de Poitiers pourront être proposées aux enfants de l'accueil de loisirs. Les déplacements sur ces lieux de sorties se feront en bus de ville, en car, en minibus ou même à pied.

Le bénévolat

Aujourd'hui, certaines sorties sont mises en difficulté, voire annulées du fait du nombre d'animateurs, suffisant pour encadrer les activités sur place, mais, selon le type de sortie (piscine, déplacement en minibus...) peuvent demander des effectifs supplémentaires.

De même, certains stages ou séjours pourraient gagner en qualité si l'effectif était plus important. En accord avec les administrateurs du Local, les Responsables des Accueils de Loisirs ont décidé de proposer à des bénévoles volontaires, qui peuvent être aussi des familles des enfants, de les accompagner et de les former pour pouvoir enrichir les équipes d'animations lors des sorties ou des déplacements.

Leur investissement peut se traduire sous trois formes :

- Conduite de minibus.
- Accompagnement lors des activités proposées par la Mairie (piscine/patinoire/activités sportives)
- Accompagnement lors des sorties pique-nique.

LES MOMENTS CONVIVIAUX

Depuis le début de l'année 2016, nous mettons en place des temps conviviaux auprès des familles qui fréquentent l'accueil de loisirs de Cornet.

« *L'espace boissons* »

Nous avons mis en place au sein de l'accueil de loisirs, un coin boisson/collation. Ce temps a lieu tous les vendredis entre 17h00 et 18h30, durant les vacances scolaires. Ce temps convivial permet aux animateurs, aux enfants et aux parents de discuter de manière informelle de divers sujets. Durant ces temps, les animateurs doivent être attentifs à ce qui se dit. Par exemple : si des familles ont des besoins, des envies particulières, l'animateur en prend note pour le faire remonter en réunion d'équipe.

« *Les ateliers parents/ enfants* »

En lien avec le référent famille et sous sa responsabilité, nous avons mis en place des ateliers parents/enfants afin que les parents passent un moment en compagnie de leur(s) enfant(s), ainsi que des autres familles au sein de l'ALSH, un moment de partage et d'échange. Nous avons fait le choix de proposer des ateliers simples, rapides et peu coûteux que les familles pourront reproduire à la maison si elles le souhaitent.

Il nous semble que la facilité de réalisation de ces ateliers (environ 20 minutes) est importante, cela permet d'avoir davantage de contacts avec les parents.

Les familles disposant de moins de temps ont tout de même la possibilité d'être présentes si elles le souhaitent et les autres peuvent rester plus longtemps.

Les ateliers se déroulent entre 17h00 et 18h15. Nous avons fait le choix de proposer une participation libre, sans inscription, afin de ne pas donner un caractère « obligatoire » à cette action et de laisser la possibilité à des parents de choisir d'y participer au dernier moment s'ils en ont envie.

Ces ateliers auront lieu tous les mardis des vacances d'été entre 17h00 et 18h15.

Animation

Les « jeudis free* » (*free=libre)

Afin de responsabiliser les enfants et les rendre acteurs de leurs vacances nous mettons en place les « jeudis free ».

Tous les jeudis des vacances d'été, les enfants auront l'occasion de mettre en place les activités de leur choix. Pour ce faire, un temps de discussion sera mis en place dès le lundi entre les animateurs et les enfants afin de savoir ce qu'ils aimeraient faire pour ensuite, veiller à l'organisation de cette journée (ex : atelier culinaire : choix/recherche de la recette, achat des courses, etc.).

A partir de 14h, les parents seront conviés à venir partager ces temps de préparation et d'activités. Ils peuvent proposer et animer ces temps s'ils le souhaitent.